



Direction des affaires culturelles de la Guyane



Ville de Mana

AVAP

PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Légende

- Immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques
- Limite de l'AVAP
- Classification par intérêt architectural**
- Bâtiments de 1er intérêt
- Bâtiments de 2ème intérêt
- Bâtiments de 3ème intérêt
- Bâtiments neutres
- Secteur de l'AVAP